

# *le* BULLETIN

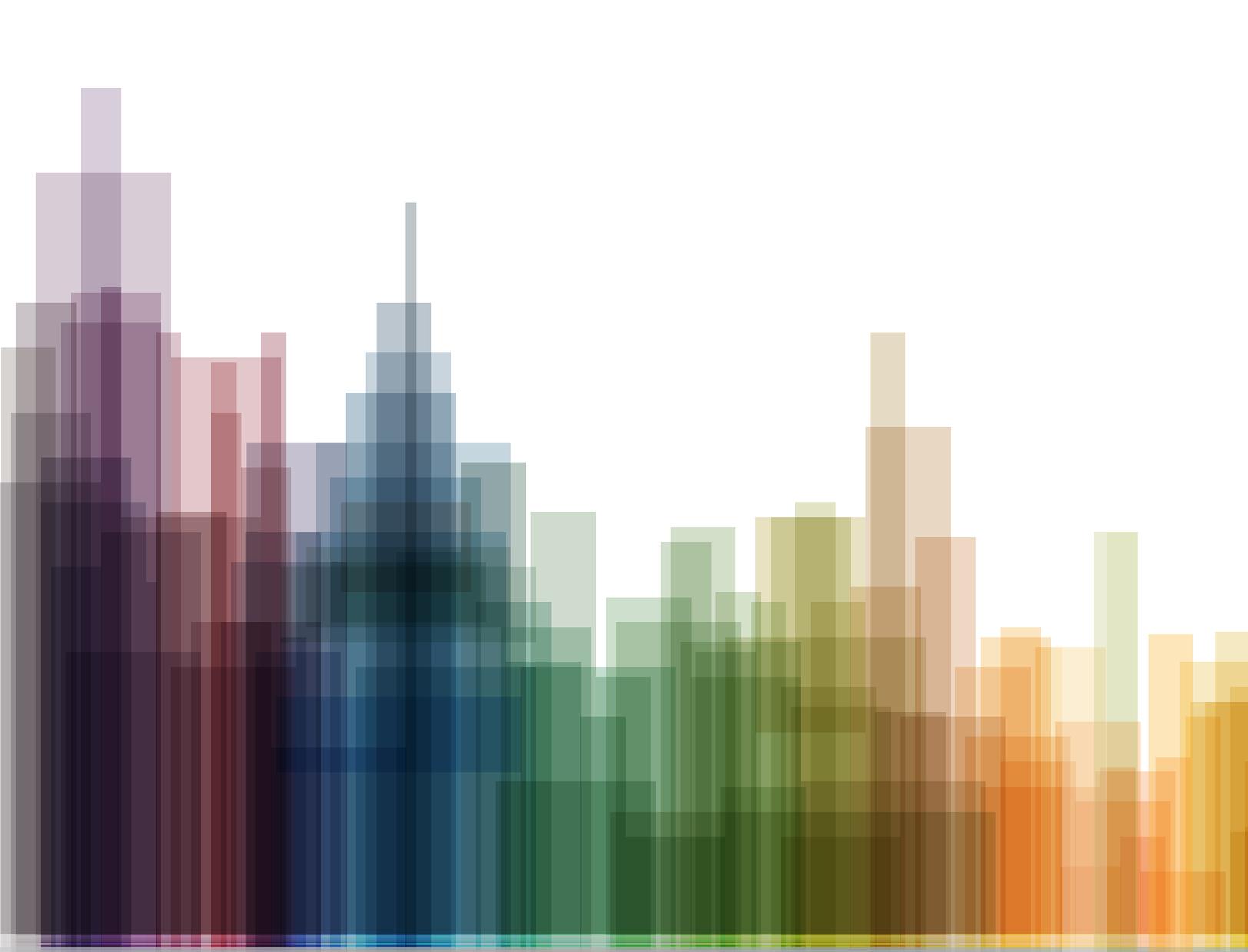
DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Numéro mensuel 5 | Avril 2019



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

GRUPE AFRIQUE II



# SOMMAIRE

- Avant-propos ..... 1
- Le Groupe de la Banque mondiale a un nouveau Président ..... 2
- Réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale..... 4
  - Réunions de la Zone Franc..... 4
  - Sujets à l'ordre du jour du Comité de Développement..... 5
- Entretien avec Son Excellence, Alamine OUSMANE MEY, Gouverneur du Groupe de la Banque Mondiale  
pour le Cameroun et Président du groupe Afrique II des Institutions de Bretton Woods ..... 6
- Fragilité et développement : La stratégie de la Banque mondiale contre la fragilité, les conflits, et la violence ..... 9
- Relations du Bureau avec nos pays ..... 11
- Mali : Les bases d'une économie résiliente..... 11
- Niger : Paix, sécurité et développement..... 13
- République Démocratique du Congo : Un nouveau départ ..... 14
- République Centrafricaine : À la recherche d'une paix durable..... 16
- Sommet UE/UA sur les PME africaines ..... 17
- Forum « Africa - CEO » ..... 19



Jean-Claude TCHATCHOUANG

## AVANT-PROPOS

L'évènement marquant de ce numéro est l'élection du nouveau Président de la Banque mondiale en la personne de Monsieur David MALPASS, de nationalité américaine. Cette élection fait suite à la démission du Dr. Jim KIM annoncée aux membres du Conseil d'Administration le 7 janvier 2019 avec effet le 1<sup>er</sup> février 2019.

Lors du processus de sélection, le candidat a eu des entretiens individuels avec les Administrateurs et une journée d'entretien avec le Conseil d'administration constitué en jury de sélection pour la circonstance. Le Conseil a demandé et obtenu du nouveau Président l'engagement de mettre en œuvre les dispositions convenues dans le document sur la « Vision d'avenir » et sur l'augmentation du capital, conformément au concept d'un financement durable pour un développement durable. Ce qui garantit une stabilité dans l'organisation, le fonctionnement et la vision de la Banque. Le nouveau Président prend fonction le mardi 9 avril 2019 pour poursuivre la conduite des affaires de la Banque dans sa mission d'éradication de l'extrême pauvreté et de partage de la prospérité. Malgré un environnement international marqué par un certain nombre d'incertitudes, les pays expriment de plus en plus la volonté de travailler ensemble pour un monde meilleur et prospère. L'élection du nouveau Président de la Banque n'échappe pas à cette mouvance. Elle coïncide avec les Réunions de Printemps 2019 qui constituent une des occasions pour le Conseil des Gouverneurs en tant qu'autorité suprême d'échanger sur les activités et les perspectives de l'institution afin de donner des orientations aux organes dirigeantes. La présente session des Gouverneurs traitera de deux dossiers importants à savoir : i) l'approche du Groupe de la Banque mondiale sur les technologies de rupture et de transformation ; et ii) le rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Vision d'avenir du Groupe de la Banque mondiale et l'augmentation de capital de la BIRD et de la SFI.

Ce numéro du Bulletin consacre un article spécial sur la fragilité et le développement. La bataille contre la pauvreté et pour le développement ne pourra être gagnée sans une réduction significative de la fragilité qui guette les pays pauvres et ceux présentant des poches de pauvreté importantes. À cet effet, la Banque mondiale prépare actuellement une stratégie contre la fragilité, les conflits, et la violence. La moitié de notre groupe est constituée de pays fragiles ou à haut risque de fragilité. Quatre d'entre eux font l'objet d'un dossier dans ce numéro.

Au cours de la période sous revue, le Bureau a été honoré des visites du Président de la République Démocratique du Congo, S.E. Antoine TSHISEKEDI, du Président de la République Centrafricaine, S.E. Pr. Archange TOUADERA, et du Premier Ministre du Mali, S.E. Soumeylou Boubèye MAIGA, en visite à la Banque mondiale. Il s'agit de trois États fragiles ou à risque de fragilité, qui en plus du Niger, illustrent notre article spécial sur la fragilité.

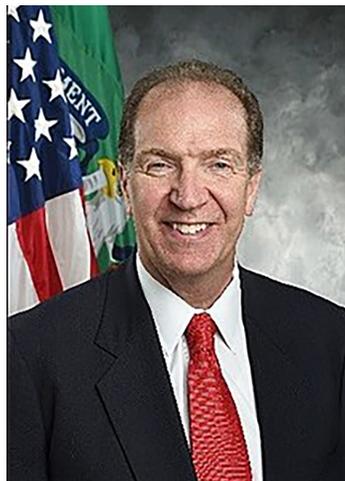
Ce Bulletin rend compte aussi du sommet sur les PME africaines conjointement organisé par l'Union Européenne et l'Union Africaine à Bruxelles du 20 au 22 mars 2019, et du Forum « Africa CEO Award » à Kigali du 24 au 26 mars 2019.

Bonne lecture.

## LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Le nouveau Président du Groupe de la Banque mondiale s'appelle David MALPASS. Agé de 62 ans, M. MALPASS est issu de la haute administration américaine, un haut responsable du Trésor et un ancien de Wall Street.

Lors de l'entretien avec le Conseil d'administration, Monsieur MALPASS a indiqué qu'il partage la vision et les objectifs de la Banque mondiale, qui sont plus clairs aujourd'hui qu'ils ne l'étaient avant, notamment en ce qui concerne la Vision d'avenir de la Banque et les politiques accompagnant la récente augmentation de capital, le double objectif d'éradication de la pauvreté et de partage de la prospérité, l'appui à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), et la lutte contre le changement climatique. Il a fait part de son intention de travailler avec le Fonds monétaire international (FMI) et les autres institutions multilatérales de développement, notamment pour faire avancer la stratégie de la SFI et œuvrer à une forte reconstitution des ressources au titre de l'IDA19.



David MALPASS, Nouveau Président du Groupe de la Banque mondiale

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Les Administrateurs de la Banque mondiale choisissent David MALPASS comme 13<sup>ème</sup> Président du Groupe de la Banque mondiale

**WASHINGTON, le 5 avril 2019** – Les Administrateurs de la Banque mondiale ont choisi aujourd'hui à l'unanimité David R. MALPASS comme président du Groupe de la Banque mondiale pour un mandat de cinq ans commençant le mardi 9 avril 2019. Le Conseil a exprimé sa profonde gratitude au Président intérimaire Kristalina GEORGIEVA pour son dévouement et son leadership au cours des derniers mois.

Les Administrateurs ont suivi le processus de sélection convenu en 2011. Ce processus comprenait un appel à candidature ouvert et transparent où tout ressortissant de la Banque pouvait être proposé par un Administrateur ou un gouverneur par l'entremise d'un Administrateur. Cela a ensuite été suivi d'une diligence raisonnable et d'une interview complète de M. MALPASS par les Administrateurs. Le Conseil attend avec intérêt de collaborer avec M. MALPASS pour la mise en œuvre du document « Vision d'avenir » et de l'accord sur l'augmentation de capital, tel qu'énoncé dans le document sur le financement durable pour le développement durable.

MALPASS a auparavant été sous-secrétaire du Trésor aux affaires internationales pour les États-Unis. En tant que sous-secrétaire, M. MALPASS représentait les États-Unis dans des réunions internationales, notamment les ministres adjoints des Finances du G-7 et du G-20, les réunions du printemps et les assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, ainsi que les réunions du Conseil de stabilité financière, de l'Organisation pour Coopération et du développement économiques, et la société d'investissement privé d'outre mer.

Dans sa capacité de sous-secrétaire, M. MALPASS a joué un rôle crucial dans plusieurs réformes et initiatives majeures du groupe de la Banque mondiale, dont la récente augmentation de capital de la BIRD et de la SFI. Il a également contribué à faire progresser l'initiative sur la transparence de la dette, adoptée par la Banque mondiale et le FMI, afin d'accroître la divulgation publique de la dette et de réduire ainsi la fréquence et la gravité des crises d'endettement.

Avant de devenir sous-secrétaire, M. MALPASS était économiste international et fondateur d'une firme de recherche en macroéconomie basée à New York. Plus tôt dans sa carrière, M. MALPASS a été Secrétaire adjoint du Trésor des Nations en développement et sous-secrétaire d'État adjoint aux affaires économiques latino-américaines. Dans ces rôles, il s'est concentré sur un éventail de questions

économiques, budgétaires et de politique étrangère, telles que l'implication des États-Unis dans les institutions multilatérales, y compris la Banque mondiale.

MALPASS a siégé aux conseils d'administration du Conseil des Amériques, du *Economic Club* de New York et du Comité national sur les relations entre les États-Unis et la Chine. M. MALPASS a obtenu sa licence au Colorado Collège et son MBA de l'Université de Denver. Il a entrepris des études supérieures en économie internationale à l'école du service extérieur de l'Université de Georgetown.

Le Président de la Banque mondiale est président des conseils d'administration de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird) et de l'Association internationale de développement (IDA). Le Président est également président d'office des conseils d'administration de la société financière internationale (SFI), de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et du Conseil d'administration du Centre international pour le règlement des différends en matière d'investissements (CIRDI).

## Message du Président élu David MALPASS au personnel

Je suis honoré d'être sélectionné aujourd'hui en tant que Président du Groupe de la Banque mondiale. Je tiens à remercier les membres du Conseil qui, au nom des 189 actionnaires de l'institution, m'ont confié le mandat de diriger cette organisation de professionnels du développement talentueux et dévoués.

Je vous prie de vous joindre à moi pour remercier Kristalina GEORGIEVA, qui a fait un travail remarquable en tant que présidente intérimaire au cours des trois derniers mois, tout en continuant dans son rôle de CEO de la Banque mondiale de haut niveau. Je ne pourrais pas être plus enthousiaste de travailler en étroite collaboration avec Kristalina et avec une équipe de direction aussi forte.

Au moment où je vous rejoins ici à la Banque, notre mission partagée est plus urgente que jamais. L'extrême pauvreté touche plus de 700 millions de personnes. Alors que la croissance mondiale est positive, trop de gens ne voient pas une amélioration dans leur niveau de vie, leurs compétences, ou leur capacité à faire face à des catastrophes naturelles. Environ un tiers des jeunes d'aujourd'hui – quelque 620 millions de personnes, pour la plupart des femmes – n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation. Les pays les plus pauvres sont confrontés aux défis les plus raides. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est en hausse, et 15 millions de nouveaux emplois seraient nécessaires chaque année pour suivre la croissance démographique.

Face à ces défis, notre double objectif, celui d'éliminer l'extrême pauvreté et de parvenir à une prospérité partagée, est plus pertinent que jamais. Nous devons travailler sans relâche pour favoriser une croissance élargie pour chaque emprunteur, et une économie mondiale plus forte et plus stable pour tous ; et de fournir un leadership du GBM sur la préparation des crises, leur prévention et leur gestion, les biens publics mondiaux et les situations fragiles et affectées par les conflits.

Le Groupe de la Banque est solide financièrement et bien équipé avec les outils et le talent pour réaliser des succès mesurables en aidant à augmenter les revenus médians, créer des possibilités d'emploi et des compétences pour tous, y compris les femmes et les filles, le développement des marchés et du secteur privé, fournir des outils pour la transparence de la dette et la gestion durable de la dette, et mettre en œuvre les meilleures pratiques dans les pays en développement à travers le monde. Avec la « Vision d'avenir » et l'accord sur l'augmentation de capital convenu l'année dernière, le GBM peut devenir encore plus efficace, réactive et effective pour aider les pays à travers les différentes étapes du développement à faire des percées indispensables.

Depuis que ma candidature a été rendue publique, j'ai rencontré de nombreuses parties prenantes de la Banque à travers le monde et des membres du Conseil d'administration, de l'Association du personnel et de nombreux employés de la Banque. J'ai communiqué mon engagement envers la Banque et sa mission et j'ai écouté attentivement. Les Nations que nous servons ont été unanimes dans leurs éloges pour le travail que vous faites chaque jour et pour votre dévouement à notre double objectif.

Au moment où je commence mon travail à la Banque la semaine prochaine, j'ai hâte de vous rencontrer dès que possible. Au cours des réunions de printemps, je suis également impatient de rencontrer des donateurs, des emprunteurs, des organisations de la société civile, des clients et d'autres parties prenantes pour faire progresser la croissance, la réduction de la pauvreté et la prospérité partagée.

C'est vraiment un privilège de servir en tant que Président du Groupe de la Banque mondiale, et je suis persuadé que nous travaillerons ensemble rapidement et de manière décisive pour relever les défis qui nous attendent.

# RÉUNION DE PRINTEMPS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Les Réunions de Printemps offrent l'occasion aux Gouverneurs d'examiner les activités et les perspectives du Groupe de la Banque mondiale et de donner des orientations au Conseil d'Administration et au Président du Groupe. La présente session traitera de deux dossiers importants à savoir : i) l'approche du Groupe de la Banque mondiale sur les technologies de rupture et de transformation ; et ii) le rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Vision d'avenir du Groupe de la Banque mondiale et l'augmentation de capital de la BIRD et de la SFI.

## Réunions de la Zone Franc

Dans le cadre des Réunions de printemps et des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), les ministres, les présidents des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales de la Zone franc se concertent pour passer en revue les perspectives macroéconomiques et faire le point sur le suivi des réformes et des projets de la Zone Franc. Prennent part également à cette réunion, les trois administrateurs représentant ces pays aux Conseils d'administration du Groupe de la Banque mondiale et du FMI.

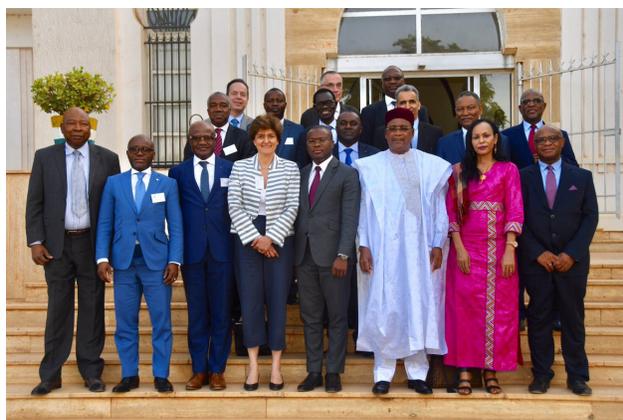
C'est ainsi que s'est tenue à Niamey au Niger, le 28 mars 2019, la réunion de la Zone Franc sous la présidence de Monsieur Mamadou Diop, Ministre des Finances de la République du Niger.

Au cours de leurs délibérations, les ministres ont constaté que la croissance est restée soutenue dans l'UEMOA et redevenue positive dans la CEMAC, avec des taux respectifs de 6,6 % et 1,8 % en 2018. Le retour de la croissance dans la CEMAC est tiré par l'augmentation significative de la production pétrolière, notamment au Congo et au Tchad, et le redressement de la croissance du secteur non pétrolier. Aux Comores, la croissance s'est située à 3,7 %, portée par l'augmentation significative de l'offre énergétique et des investissements publics en 2018.

Au niveau des critères de convergence, on constate qu'un seul pays de la Zone Franc respecte tous les critères de premier rang en 2018, contre deux qui les respectaient en 2017. Sept pays de la Zone franc respectent le *critère du solde budgétaire* en 2018. L'évolution des prix reste maîtrisée et treize pays ont respecté le *critère d'inflation* en 2018. Le taux d'inflation d'ensemble se situe à 1,0 % dans l'UEMOA, à 2,1 % dans la zone

CEMAC et 1,7 % aux Comores en 2018. Tous les États de la Zone franc, à l'exception de deux, ont respecté le *critère d'endettement public*. Cependant les charges d'intérêts de la dette ont quasiment doublé dans l'UEMOA entre 2013 et 2017 et le service de la dette et l'accumulation des arriérés extérieurs ou intérieurs ont augmenté en 2018 dans la CEMAC.

Les perspectives macroéconomiques sont favorables, avec notamment une croissance économique qui se situerait autour de 7 % dans l'UEMOA, 3,1 % dans la CEMAC et 4 % aux Comores et des taux d'inflation prévus de rester modéré dans



Le Chef de l'État Issoufou MAHAMADOU avec les participants à la réunion de la Zone Franc.

## Zone franc.

Les ministres des finances, les présidents des institutions régionales et gouverneurs des banques centrales de la Zone franc ont souligné la nécessité de poursuivre leurs efforts d'accélération de la convergence économique nominale en accordant une attention particulière à l'assainissement des finances publiques.

Ils ont également continué leurs réflexions et actions sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et ont échangé sur les premiers éléments de mise en œuvre des mesures synthétisées par le GIABA et GABAC sur la base du plan d'action tiré du rapport présenté à Paris en Octobre 2018..

Les Ministres ont souligné la nécessité de continuer la mise en œuvre des réformes pour renforcer l'intégration régionale et la diversification des économies, facteur de résilience et de solidarité contre les chocs exogènes. Ils ont réaffirmé

la nécessité de mettre en place des mesures qui visent à accélérer l'intégration commerciale et à lever les obstacles au commerce intracommunautaire. Ils ont collectivement réaffirmé leur volonté de faire des efforts substantiels en matière d'amélioration du climat des affaires. Ils ont noté la nécessité d'une meilleure intégration des marchés de capitaux et un raffermissement du développement du crédit et du secteur bancaire afin de renforcer l'intégration financière dans les deux sous-régions.

## Sujets à l'ordre du Jour du Comité de Développement

Deux sujets sont à l'ordre du jour du Comité de Développement du samedi 13 avril 2019.

### 1. Intégrer l'approche du Groupe de la Banque mondiale sur les technologies de rupture et de transformation

Ce document fait état de l'émergence des technologies de rupture qui peuvent entraîner un changement progressif du coût ou de l'accès aux produits et services, et qui peuvent modifier considérablement la façon dont les agents économiques collectent les informations, fabriquent les produits et interagissent. Pour le GBM, les technologies de rupture peuvent avoir un effet transformateur en accélérant considérablement les progrès vers son double objectif et les Objectifs de développement durable (ODD), mais elles peuvent également comporter des risques énormes associés à la montée des inégalités, aux pertes d'emplois, à l'exclusion, à la perte de confidentialité des données, et à l'insécurité.

Afin d'aider les pays clients à s'adapter et à bénéficier du rythme rapide des mutations technologiques, le GBM s'appuiera sur 5 priorités institutionnelles, à savoir : 1) le diagnostic-pays ; 2) la réglementation agile ; 3) la connectivité numérique ; 4) l'initiative GovTech ; et 5) le capital humain. Ces axes prioritaires permettront au GBM de construire, d'accélérer, et de négocier avec chaque pays, un agenda de développement intégré et programmatique axé sur la technologie, tout en jetant des bases solides et durables pour le développement de programmes sectoriels et régionaux, telles que les initiatives « Digital Moonshot for Africa » et « GovTech ».

### 2. Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Vision d'avenir du Groupe de la Banque mondiale et l'augmentation de capital de la BIRD et de la SFI

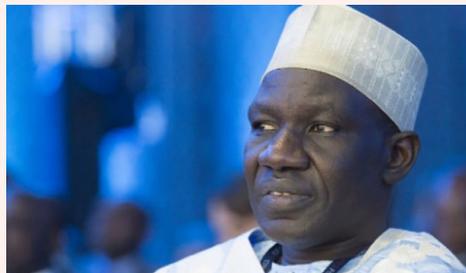
Le rapport d'étape sur la Vision d'avenir du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et l'augmentation de capital de la Banque Internationale pour le développement (BIRD) et de la Société financière internationale (SFI) fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ensemble des mesures et réformes adoptées par les Gouverneurs du GBM dans le cadre de la recapitalisation de la BIRD et de la SFI.

Il s'articule autour des trois principaux points suivants : i) la mise en œuvre des politiques liées à l'augmentation de capital ; ii) la mise en œuvre des objectifs financiers de l'augmentation de capital ; et iii) les mécanismes de suivi et d'évaluation des objectifs de l'augmentation de capital.

La mise en œuvre des politiques est en bonne voie, car bien que la période de mise en œuvre des mesures et réformes convenues dans le cadre de l'augmentation de capital s'étale jusqu'à l'horizon 2030, les travaux ont commencé immédiatement après les réunions de Printemps 2018. De ce constat, il ressort que le GBM a pu démarrer, sur une base solide, la poursuite des objectifs fixés à travers les quatre piliers susmentionnés de sa Vision d'avenir.

## ENTRETIEN AVEC SON EXCELLENCE, ALAMINE OUSMANE MEY, GOUVERNEUR DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE POUR LE CAMEROUN ET PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE II DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

Selon les textes régissant le fonctionnement du groupe Afrique II, qui comprend 23 pays d'Afrique, la rotation du Président et du Vice-Président prend effet chaque année au mois d'Avril lors des Réunions de Printemps du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale. Cette année, c'est au tour du Cameroun d'assurer cette Présidence et Son Excellence Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire du Cameroun succède à son homologue du Cap Vert. C'est l'occasion pour faire le point sur la vision du nouveau Président et sa stratégie pour amener le Groupe de la Banque mondiale à appuyer efficacement les pays membres du groupe Afrique II.



S.E. Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun

**LE BULLETIN DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR (BBA) :** Monsieur le Ministre, bienvenu à Washington DC ! Vous venez d'accéder à la Présidence du Groupe Afrique II. Pouvez-vous nous parler du rôle et de la mission du Président ? Face aux défis auxquels les pays du groupe sont confrontés, quelle est votre feuille de route pour les douze mois à venir ?

**S.E. ALAMINE OUSMANE MEY (AOM) :** Merci de m'ouvrir les colonnes de votre bulletin pour évoquer les riches et étroites relations entre les pays de notre Groupe et les Institutions de Bretton Woods.

C'est un immense privilège pour mon pays et moi-même d'assumer les fonctions de Président du Groupe Afrique II à compter de ces réunions du Printemps 2019 conformément à nos règles de fonctionnement. J'ai eu à assumer précédemment les fonctions de Vice-Président. Naturellement, à travers le mandat qui m'a été confié par mes paires Ministres et les Gouverneurs des Banques Centrales, mon rôle de Président du Groupe consiste à animer, assurer le leadership et la coordination générale des activités du groupe dans le cadre de nos relations de coopération avec les institutions de Bretton Woods. Il s'agit évidemment de poursuivre l'action de mon prédécesseur tout en renforçant les relations avec les Bureaux de nos Administrateurs à la Banque mondiale et au FMI, car c'est eux qui ont la lourde charge de piloter au plan administratif et technique, nos intérêts auprès de chacune de ces institutions respectives. En tant que Représentant du Groupe Afrique II au Comité du Développement, j'entends contribuer à une meilleure compréhension des spécificités de nos pays afin que les outils et instruments disponibles ou à développer participent efficacement à notre développement.

**BBA :** Parlant justement de la prochaine réunion du Comité de Développement, qui se tient dans le cadre des réunions de printemps 2019 ici à Washington, Quels sont les principaux messages que vous comptez y faire passer ?

**AOM :** Je pense que le Groupe de la Banque mondiale dont les capacités financières et techniques sont indéniables pourrait davantage mettre à contribution son expertise et son pouvoir mobilisateur pour accompagner nos pays dans un processus de transformation structurelle de nos économies. Cette dynamique est susceptible de créer de la richesse, générer des emplois durables et partant réduire de manière significative la pauvreté. Pour moi, cela doit passer par le développement de l'industrie manufacturière capable de revigorer le secteur secondaire. Il sera question de créer des parcs et des zones industrielles, d'assurer l'avènement d'une agriculture intelligente, d'améliorer la productivité agricole. Au cœur de ce processus de transformation doit se trouver le secteur privé. Son développement, et précisément celui des petites et moyennes entreprises doit garantir une

meilleure connectivité aux marchés régionaux, aux chaînes des valeurs mondiales et le renforcement des compétences techniques et professionnelles adaptées au besoin du marché de l'emploi dans nos pays. Nous devons tous rester attentifs aux défis grandissants en matière d'emplois surtout dans nos pays qui comptent de nombreux jeunes qualifiés.

**BBA :** L'Agenda 2063 de l'Union Africaine met l'accent sur la transformation structurelle des économies africaines. La Banque mondiale à travers l'IDA s'est alignée également sur cet agenda. En tant que Président du Groupe Afrique II, quelle est votre lecture de cet agenda ? Comment les pays africains membres peuvent mieux concilier et coordonner ces opportunités au niveau national ?

**AOM :** Tout d'abord l'Agenda 2063 de l'UA est une vision pertinente partagée par tous les pays africains, tous les membres du Groupe de la Banque mondiale. Je me réjouis de l'alignement de l'IDA à cet agenda. N'oublions pas que ce guichet est le plus important pour le financement des économies à faibles revenus qui sont majoritaires dans le Groupe Afrique II. Naturellement cet arrimage permet une meilleure coordination sur la base d'une vision partagée entre l'Afrique et le Groupe de la Banque mondiale. Mieux, il assure une meilleure et étroite synergie d'action pour éradiquer la pauvreté en Afrique par la transformation structurelle des économies de ce continent. Un continent aux innombrables ressources à transformer de manière appropriée en biens et services. L'IDA comme je le disais tantôt représente une source majeure de financement concessionnel pour bon nombre de nos pays. Je souhaite bien sûr que la dix-neuvième reconstitution de ses ressources en cours, s'achève sur une mobilisation financière consistante. J'en profite pour sensibiliser mes pairs Gouverneurs de saisir toute occasion opportune lors de leurs discussions bilatérales avec les donateurs pour faire un plaidoyer en faveur de l'IDA 19.

**BBA :** Vous êtes ressortissant de la CEMAC, une région qui se remet lentement de la crise financière. Comment se porte la sous-région à présent ? Quelle est votre appréciation de l'accompagnement reçu des Institutions de Bretton Woods durant cette période ? quel est l'état actuel de l'économie camerounaise qui a un poids important dans cette sous-région ?

**AOM :** Vous me permettez de rappeler que depuis 2014, les pays de la CEMAC, tout comme bien d'autres pays africains, font face à une crise sans précédent due à la chute drastique des prix internationaux des matières premières. Au niveau de la CEMAC, les chefs d'État ont adopté en 2016 une série de mesures en guise de riposte à cette conjoncture défavorable. À cet égard, les Institutions sœurs de Bretton Woods ont été associées à la démarche communautaire pour apporter tant leurs conseils avisés que les soutiens financiers nécessaires pour une sortie de crise cohérente et concertée. C'est ici le lieu de relever les effets positifs de toutes les mesures budgétaires et monétaires associées aux réformes structurelles engagées. Il s'agit pour la CEMAC de diversifier ses économies par des réformes d'envergure et un approfondissement de l'intégration. Les pays ont fait de l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales non pétrolières et de la qualité de la dépense publique un axe majeur de l'assainissement budgétaire. De manière globale, les économies de la CEMAC se portent mieux qu'il y a deux ans. Bien sûr, la consolidation et la pérennisation de ces performances commandent de poursuivre et de parachever les réformes engagées avec l'appui soutenu et coordonné de nos partenaires, notamment le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions.

En ce qui concerne le Cameroun, à l'instar de nos partenaires de la CEMAC, nous continuons résolument la mise en œuvre des réformes structurelles visant à renforcer la gestion des finances publiques, rétablir la stabilité macroéconomique et assainir le climat des affaires. La situation s'est nettement améliorée. La croissance économique globale a atteint 3,8 % en 2018, contre 3,5 % en 2017 et les perspectives restent positives. Nous espérons une croissance autour de 4,4 % en 2019. L'exécution du budget 2018 a été également satisfaisante et le déficit global est resté dans la marge prévue de 1,2 %. Il en est de même de l'inflation dont le niveau est inférieur à 2 %.

**BBA :** Aujourd'hui, le Groupe Afrique II à la Banque mondiale représente 2,08 % des quote-part. Cela pose un défi quant au pouvoir de représentation et de la voix de nos pays et limite leur capacités à faire prévaloir leur point de vue. Quelle est votre lecture de la question ?

**AOM :** Cette question remonte à l'origine des adhésions de nos pays aux Institutions de Bretton Woods après leur indépendance. Souvenons-nous que les Institutions de Bretton Woods ont été créées en 1944 alors que les pays africains indépendants ont commencé à adhérer à partir de 1960.

Oui, le fait d'adhérer au Fonds Monétaire International (FMI) et à la Banque mondiale, permet aux pays en voie de développement de bénéficier des concours financiers et des conseils de ces deux Institutions dans la conception et la mise en œuvre de politiques visant l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Leur représentation au sein des instances décisionnelles de ces deux institutions leur offre l'opportunité de faire valoir leurs points de vue sur les questions clé relatives à l'orientation stratégique mais également sur le fonctionnement de ces institutions.

Si depuis leur création les institutions de Bretton Woods sont régies par les règles internes de calcul de quotes-parts qui donnent la configuration actuelle, la communauté internationale est fort consciente de la nécessité de ne pas marginaliser l'Afrique. C'est le continent qui a le plus besoin des institutions de Bretton Woods pour son développement.

**BBA :** Toujours sur la question de la représentation et dans la perspective de la nouvelle augmentation du capital du Groupe de la Banque mondiale voté en 2018, quelle stratégie comptez-vous mettre en place afin que tous les pays du Groupe puissent souscrire et renforcer ainsi leur position ?

**AOM :** Chaque pays souscrit en fonction de son poids dans l'institution et de ses capacités économiques et financières. J'encourage cependant fortement les pays à souscrire massivement pour éviter que notre part relative dans le capital de la Banque ne baisse à moins de 2 %.

Notre Administrateur à la Banque mondiale sera mis à contribution pour que des informations adéquates sur les modalités de souscription ainsi que les dates puissent parvenir aux différents Gouverneurs à temps afin de leur permettre de planifier et programmer efficacement ces souscriptions dans les budgets des États respectifs.

Je compte également sur le rapprochement et le renforcement du dialogue avec d'autres Groupes et Administrateurs. En échangeant sur des préoccupations communes, des convergences de vue peuvent se dégager, renforçant ainsi l'influence globale. Ce qui peut en fin de compte faciliter l'action de notre groupe au sein de la Banque. Nos Administrateurs le font déjà très bien et je tiens à saluer cet effort ici et à les encourager à continuer dans la même lancée.

**BBA :** Le renforcement du dialogue entre les institutions de Bretton Woods et nos pays est crucial, si ces derniers doivent tirer avantage de leur actionnariat. Quelles est votre appréciation de la qualité de ce dialogue ? Quels sont les efforts qui doivent être fait de part et d'autre ?

**AOM :** Nos pays entretiennent des relations soutenues avec les Institutions de Bretton Woods. Ces relations sont appelées à se renforcer pour accélérer le développement de nos pays dans le respect de la souveraineté des États.

Les Institutions de Bretton Woods apportent d'importants soutiens financiers et mettent à contribution leurs expertises pour des conseils techniques avisés aux Gouvernements et aux secteurs privés. Cette coopération gagnerait en intensité et en pertinence avec plus de proximité et davantage de synergie. En effet, la présence sur le terrain, une étroite concertation et une constante collaboration sont de nature à garantir plus de succès aux actions entreprises par les partenaires techniques et financiers au bénéfice des pays bénéficiaires.

**BBA :** Abordons à présent la question du Caucus Africain. Le Caucus est le cadre de concertation des Gouverneurs africains afin que ces derniers puissent parler d'une seule voix avec les Institutions de Bretton Woods. Comment voyez-vous les défis actuels et votre vision futur du Caucus africain ?

**AOM :** Le Caucus africain a été créé en 1964, une année après la création de l'OUA. Il est effectivement un cadre de concertation approprié des Ministres et Experts africains sur leurs relations avec les institutions de Bretton Woods.

Parmi les succès du Caucus, on peut citer le poste de troisième Administrateur pour l'Afrique Subsaharienne à la Banque mondiale, la forte représentation de l'Afrique Subsaharienne dans la haute direction du Groupe de la Banque mondiale, les progrès sur la question de la diversité en faveur du personnel africain l'institution, et l'augmentation des prêts aux pays de notre groupe dans les infrastructures en générales et le secteur de l'énergie en particulier. Malgré ces succès, il est important de continuer à adapter la gouvernance du Caucus au contexte actuel.

**BBA :** Un mot de la fin, Monsieur le Ministre ?

**AOM :** Je vous remercie pour cet échange. Je souhaite surtout à notre Groupe de se consolider davantage pour lui permettre d'apporter ses précieuses contributions aux questions de développement de nos pays et de l'Afrique. Nous voulons faire des Institutions de Bretton Woods des accélérateurs de la transformation structurelle de nos économies pour plus de prospérité partagée au bénéfice de nos populations. Il s'agit ni plus ni moins que d'éradiquer l'extrême pauvreté dans nos pays.

## FRAGILITÉ ET DÉVELOPPEMENT : LA STRATÉGIE DE LA BANQUE MONDIALE CONTRE LA FRAGILITÉ, LES CONFLITS ET LA VIOLENCE

La fragilité, les conflits et la violence (FCV) font partie des défis les plus pressants qui menacent la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'urgence de s'attaquer à ces questions se justifie par la recrudescence des conflits violents, du nombre croissant de personnes déplacées et d'une augmentation du nombre des pauvres vivant dans des contextes de fragilité, de conflits et de violence (FCV).

Le concept de l'état fragile est complexe à définir et à appréhender et la communauté de développement n'arrive pas à s'entendre sur une définition commune. La fragilité est définie par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), comme « la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de l'État, d'un système ou d'une communauté à gérer, à absorber ou atténuer ces risques » ; les conséquences étant la violence, la déliquescence des institutions, des déplacements, des crises humanitaires ou d'autres situations d'urgence. L'OCDE a mis en place un cadre d'évaluation annuelle de l'état de fragilité qui s'appuie sur une approche multidimensionnelle pour analyser les niveaux de fragilité de l'économie, de l'environnement, de la vie politique, de la sécurité et de la société. Selon cette classification, 58 pays sont classés comme États fragiles, dont 28 pays africains en 2018.

Le Groupe de la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement et la Banque Asiatique de Développement produisent également annuellement une liste harmonisée des situations fragiles. Un État est classé sur cette liste lorsque la moyenne des scores de l'évaluation de la politique et de ses institutions nationales (CPIA) par chacune des trois organisations est inférieure ou égale à 3,2 et/ou s'il y a eu la présence d'une mission régionale et/ou des Nations Unies pour le maintien ou la consolidation de la paix au cours des trois dernières années.

Dans notre groupe, alors que les pays comme le Cameroun, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso et la Guinée équatoriale sont considérés comme des états fragiles selon la liste de l'OCDE, ils ne figurent pas parmi les états fragiles avec le classement commun de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Asiatique de Développement. Selon cette dernière classification, les dix pays suivants de notre groupe sont considérés comme en état de fragilité, de conflit et de violence : il s'agit de la République centrafricaine, du Tchad, des Comores, de la République Démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de la Guinée-Bissau, du Mali et du Togo.

### **Les pays fragiles font tous face à un défi commun : celui de la pauvreté.**

Bien que les critères de classification diffèrent d'une organisation à une autre, le consensus qui se dégage est que la fragilité, les conflits et la violence constituent un défi de développement crucial qui remet en cause les efforts déployés pour mettre fin à l'extrême pauvreté, particulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Selon les projections de la Banque mondiale, plus de 60 % des personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde vivront dans des régions en proie aux conflits à l'horizon 2030. Les conflits sont à l'origine de 80 % des besoins d'aide humanitaire et amputent la croissance du PIB de deux points de pourcentage par an en moyenne. Les déplacements forcés de population des suites de conflits violents et d'incidents terroristes constituent une crise qui touche environ 65.6 millions de personnes, majoritairement les enfants et les femmes (UNHCR 2017). Les coûts humains et économiques engendrés par les conflits sont énormes et les civils sont les plus vulnérables. En effet, selon le rapport conjoint Banque mondiale-Nations Unies, intitulé « Chemins pour la paix :

Approche inclusive pour la prévention des conflits violents », de 2010 à 2016, le nombre de décès de civils dans des conflits violents a doublé et la plupart de ces décès résultent des effets indirects des conflits, tels que le manque de soins médicaux, l'insécurité alimentaire, les logements inadéquats ou la contamination de l'eau.

Les pays fragiles font également face à de multiples facteurs exogènes et endogènes d'aggravation tels que le changement climatique, la hausse des inégalités, les évolutions démographiques, des menaces de santé, une insécurité alimentaire croissante ou encore des défis apportés par les nouvelles technologies. La fragilité peut se manifester différemment selon qu'il s'agisse d'un petit État insulaire en développement, d'un pays ayant connu une période prolongée de conflit ou encore d'un pays sortant d'une crise économique et financière.

Les pays fragiles nécessitent donc une attention particulière de la communauté internationale dans son ensemble par une action concertée pour aider à faire face non seulement aux conséquences, mais également à la prévention. Les causes et les conséquences des conflits transcendent les frontières nationales avec des implications allant bien au-delà des pays fragiles et par conséquent, représentent des risques de contagion importants. Les partenaires extérieurs ont un rôle important à jouer pour appuyer les pays dans la mobilisation des financements pour faire face aux conséquences.

La Banque mondiale a démontré par ses engagements au cours de la dernière décennie qu'elle est très bien placée pour promouvoir le développement dans des environnements difficiles et aider à relever les défis mondiaux liés aux situations de fragilité, de conflits et de violence. Dans le cadre des cycles de l'IDA 17 et de l'IDA18, la Banque a doublé ses allocations de base en direction des situations fragiles et affectées par les conflits (FCS) elle a également adopté pendant le cycle de l'IDA 18, une approche différenciée adaptée à chaque situation de fragilité, à travers notamment des investissements dans la prévention des conflits, le soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil, la lutte contre la violence sexiste, et le soutien aux situations de transitions entre les conflits et la paix. L'établissement du régime d'atténuation des risques (RMR : Risks Mitigation régime) et du sous-guichet pour les réfugiés et les communautés hôtes a permis de moderniser davantage et d'adapter les outils existants aux besoins des pays. À titre d'illustration, le rapport présenté lors de la revue à mi-parcours de l'IDA 18 fait état d'un montant total de 4.9 milliards de dollars américains alloués aux pays en situation de fragilité ou sous régime exceptionnel d'atténuation des risques au cours de la première moitié du

cycle de l'IDA18. Ce montant représente plus du double des allocations consacrées à cette problématique pendant l'année fiscale 2015.

Les situations de fragilité sont souvent complexes et nécessitent une analyse approfondie. Ainsi, le rapport conjoint Banque mondiale-Nations Unis intitulé « Voies pour la paix : approches inclusives pour la prévention de conflits violents » publié en mars 2018 constitue une étape majeure dans l'amélioration de la connaissance des FCV et des interactions entre processus de développement et efforts diplomatiques et sécuritaires en vue d'endiguer les conflits et de prévenir les violences.

Par ailleurs, la systématisation de l'utilisation des évaluations des risques et de la résilience (RRA) lors de l'élaboration des diagnostics-pays systématiques et des cadres de partenariat du Groupe de la Banque mondiale permettent de mettre en évidence les principaux risques et les chocs auxquels un pays est exposé.

Enfin, un accent particulier a été mis sur le renforcement du rôle de l'IDA dans la prévention de l'escalade et de la récurrence des conflits violents et dans la mobilisation du soutien aux réfugiés notamment au Tchad, au Niger, au Yémen, au Népal et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le sous-guichet du Programme régional d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil par exemple a permis de financer une dizaine d'opérations dans 6 pays pour un montant total de 567 millions de dollars américains (septembre 2018). Ce sous-guichet contribue également au dialogue politique sur l'inclusion socioéconomique des réfugiés sur les marchés de l'emploi, leur accès à l'éducation et la prise en charge de leur besoin dans les plans de développement nationaux.

Le Groupe de la Banque mondiale a entrepris la mise en place d'une nouvelle stratégie de lutte contre la fragilité, les conflits et la violence. Compte tenu de la recrudescence des violences et de leur caractère de plus en plus complexe, le thème a été reconduit comme domaine de concentration des engagements de la Banque pendant le cycle de l'IDA19. S'appuyant sur les progrès accomplis à ce jour, la Banque compte utiliser le cadre opérationnel stratégique en cours d'élaboration pour traiter les facteurs sous-jacents de la fragilité et aider les pays concernés à accélérer aux efforts de développement que requièrent les situations de fragilité. Quatre domaines d'engagement ont été identifiés :

1. Mettre l'accent sur la prévention et adresser les risques avant qu'ils ne se transforment en crises dans la mesure où une intervention en amont des crises et des conflits

est plus efficace et moins coûteuse qu'une réponse a posteriori ;

2. Rester engagé dans des situations de conflit actif et de crise, afin de préserver les institutions à même de fournir les services essentiels de base à la population
3. Aider les pays à échapper au piège de la fragilité à travers le renforcement de la responsabilisation, et le renouvellement du contrat social entre les citoyens et leurs Gouvernants.
4. Atténuer l'impact de la FCV sur les plus vulnérables à travers la promotion des solutions qui répondent aux conséquences des crises, à travers une utilisation des instruments tels que le sous-guichet des réfugiés IDA18 ou le mécanisme mondial de financement concessionnel.

Un accent sera mis sur une approche régionale par des engagements intensifiés au Sahel, dans la région du lac Tchad ou encore dans la corne de l'Afrique. La Banque entend également renforcer la présence de son personnel opérationnel et technique sur le terrain en vue d'être plus présente aux côtés des autres partenaires.

En vue d'impliquer le maximum de parties prenantes et d'assurer un processus large et inclusif, une série de consultations est en cours et s'étendra jusqu'en septembre 2019. Ces consultations permettront de recueillir les différentes contributions, les enseignements, et de refléter les meilleures pratiques.

La société financière internationale (SFI) de son côté met un accent particulier sur les pays à faible revenu de l'IDA et ceux en situations de fragilité et de conflit (FCS) dans sa stratégie IFC 3.0. Pour la SFI, bien qu'il soit difficile d'investir dans ces marchés, le secteur privé doit jouer son rôle pour rompre le cycle de pauvreté. A cet effet, la SFI a développé une gamme d'outils et de programmes adaptés à ces contextes difficiles.

## RELATIONS DU BUREAU AVEC NOS PAYS

Ce mois, le Bulletin de l'Administrateur traite des relations avec quatre États fragiles ou à risque de fragilité de notre groupe.

### Mali - Les bases d'une économie résiliente

#### Visite du Premier Ministre du Mali à la Banque mondiale

Son Excellence Monsieur Soumeylou Boubèye MAIGA, Premier Ministre du Mali, a effectué une visite de travail à Washington DC du 26 au 27 mars 2019. L'objet de cette mission était de : i) de faire part de la situation sécuritaire du Mali aux autorités américaines et solliciter leur soutien pour le renouvellement du mandat des 16 000 troupes de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) expirant en juin 2019 ; ii) faire le point sur les efforts de réformes du Gouvernement avec le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe de la Banque mondiale (GBM) ; et iii) plaider auprès du Conseil de sécurité de l'ONU pour le renouvellement du mandat de la MINUSMA.



Le Premier Ministre Soumeylou MAIGA accueilli par M<sup>me</sup> Kristalina GEORGIEVA, Présidente par Intérim du GBM.

Au cours de la rencontre avec la Présidente par intérim du GBM, le Premier Ministre a fait le point de la situation sécuritaire difficile dans le centre et le nord du pays. Il a indiqué que pour y faire face, le Gouvernement consacre 3,8 % du PIB ou environ 25 % du budget national aux dépenses de sécurité. Le Gouvernement poursuit également les efforts dans le domaine du développement avec pour priorité les secteurs sociaux, le capital humain, l'agro-industrie, et le numérique. À cet effet,

un plan quinquennal 2019–2023 est en cours de préparation. Le Premier Ministre a saisi l'occasion pour saluer les efforts du GBM pour promouvoir la transformation numérique et le capital humain en Afrique. Il a présenté les domaines prioritaires pour lesquels un partenariat avec le GBM permettrait de catalyser les réformes en cours et renforcer la 'territorialisation' des politiques publiques soutenus par les efforts de décentralisation du Gouvernement malien. Il a, à cet effet, sollicité un soutien renforcé du GBM au Mali et aux deux autres pays du triangle. La Présidente par intérim du GBM a assuré que la Banque travaillerait aux côtés du Mali, notamment à travers le guichet régional de l'IDA pour un soutien au programme d'infrastructures dans les pays du triangle Burkina Faso – Mali – Côte d'Ivoire. Elle a salué les efforts du Gouvernement, qui malgré des conditions difficiles parvient à maintenir un cadre macroéconomique stable et une bonne performance économique.

Le 27 mars 2019, le Premier Ministre a rencontré les Administrateurs du GBM en charge des pays partenaires de l'Alliance du G5 Sahel (l'Union européenne, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Finlande, les États-Unis et la Norvège), à l'occasion d'un déjeuner offert par le Bureau de l'Administrateur. Au cours de ce déjeuner, le Premier Ministre a fait le point de la situation sécuritaire au Mali. Il a insisté sur le rôle important que joue la MINUSMA pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le pays, et a demandé le soutien des partenaires pour que le mandat de cette force soit prolongé pour consolider ses actions au Mali. Il a exprimé son inquiétude qu'un retrait prématuré de la MINUSMA pourrait mettre en péril les progrès réalisés à ce jour. Il a reconnu que la mise en œuvre des Accords de paix d'Alger de 2015 avait été compliquée par le déplacement des groupes djihadistes et des réseaux criminels dans la région centrale de Mopti. Il a indiqué que ces accords de paix sont bien structurés, mais que les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre sont insuffisantes, exerçant de ce fait d'énormes pressions financières sur le budget de l'Etat malien. Il a appelé à la mutualisation des investissements dans le Sahel pour renforcer la cohésion économique entre les pays membres de la zone. Il a ajouté que le choc sécuritaire a désarticulé l'appareil productif du Mali et que ce choc vient s'ajouter aux autres défis que le pays doit résoudre, notamment dans les domaines de l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation et les infrastructures. Il a réitéré le souhait du Mali d'être accompagné par la communauté internationale pour accroître les capacités institutionnelles du Gouvernement aux niveaux local et régional.

## **Mali : Coopération avec le Groupe de la Banque mondiale.**

Les relations du Mali avec le Groupe de la Banque mondiale (GBM) sont au beau fixe. La Banque a élaboré un Diagnostic systématique du (SCD) pour le Mali en 2015, qui analyse les principaux moteurs de la croissance du pays et identifie les obstacles majeurs à la réduction de la pauvreté et à la promotion de la prospérité partagée.

En 2015, le GBM a préparé un Cadre de Partenariat Pays (CPF) pour le Mali pour les exercices 2016-2019, afin de soutenir le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) du gouvernement malien pour la période 2012-2017. Le CSCR repose sur deux piliers : renforcer la paix et la sécurité et consolider la stabilité du cadre macroéconomique.

Au 30 juin 2018, le portefeuille actif de la Banque mondiale au Mali comprend 18 opérations pour un engagement total de 912,6 millions USD, avec un taux de décaissement de 48 %. Au 30 juin 2018, le portefeuille actif de la SFI était de 25,2 millions USD. MIGA n'a aucune opération active en cours.

## **Mali : Situation économique récente**

Sur le plan économique, le Mali a connu une performance relativement bonne malgré les problèmes de sécurité et le niveau élevé de la pauvreté et des inégalités. Le PIB réel a cru de 5,8 % et 5,3 % respectivement en 2016 et 2017 et devrait continuer à croître à environ 5 % en 2018 et 2019, sous l'effet d'une bonne production de céréales, de coton et d'or, qui devraient compenser le ralentissement observé dans les secteurs secondaire et tertiaires. A la suite d'un recul de l'inflation à -1,8 % en 2016, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté respectivement de 1,8 % et 2 % en 2017 et 2018, et devrait se maintenir à ce niveau en 2019. La politique budgétaire du gouvernement s'est renforcée ces dernières années, mais des défis demeurent qui pourraient nuire à cette performance. Le déficit budgétaire global, dons inclus, est passé de 3,9 % du PIB en 2016 à 2,6 % en 2017 et devrait atteindre 3,5 % en 2018 et 3 % en 2019. Le déficit de la balance des paiements a atteint 7,2 %, 5,9 % et 7,4 % en 2016, 2017 et 2018, respectivement. Ce déficit devrait se stabiliser autour de 7 % du PIB à moyen terme, en conformité aux critères de convergence de l'UEMOA. Le gouvernement poursuit des mesures de réforme pour réduire les dépenses et améliorer la mobilisation des recettes fiscales, notamment en intensifiant les efforts de collecte d'impôts. Les efforts doivent être poursuivis dans : i) la mise en œuvre des réformes budgétaires

ambitieuses pour améliorer les finances publiques, remédier aux risques budgétaires émergents et créer un espace fiscal pour les dépenses sociales, de sécurité et en capital, tout en maintenant un niveau de déficit fiscal viable ; ii) la gestion de la dette ; et iii) les réformes structurelles afin de promouvoir le développement du secteur privé et la diversification de l'économie pour favoriser une croissance soutenue et inclusive.

Le secteur bancaire reste globalement stable, mais la qualité des actifs des banques reste préoccupante. Le ratio des fonds propres du secteur bancaire était de 13,4 % à la fin de 2017, ce qui indique que la situation financière des banques est stable et saine. Le ratio des prêts non productifs est stable, mais élevé à environ 16,5 %. Les autorités et les banques élaborent actuellement une stratégie visant à améliorer ce ratio.

## Niger – Paix, sécurité et développement

### Visite de l'Administrateur au Niger

Du 28 au 30 mars 2019, en marge des réunions de la Zone Franc, l'Administrateur a effectué une mission de consultation avec les autorités du Niger. Cette consultation visait trois objectifs : i) permettre à l'Administrateur de se présenter officiellement aux autorités du Niger ; ii) passer en revue l'état du dialogue et des opérations du Niger avec la Banque mondiale ; et iii) échanger avec les autorités sur les grandes orientations stratégiques et les objectifs pour guider son action au Conseil d'Administration de la Banque mondiale.



Le Chef de l'État, Issoufou MAHAMADOU a reçu en audience l'Administrateur Jean-Claude TCHATCHOUANG.

Au cours de cette mission, l'Administrateur a : i) rencontré les hautes autorités du pays ; ii) eu un déjeuner de travail avec quelques personnalités du Gouvernement ; iii) rencontré le personnel de la mission résidente de la Banque ; iv) eu une session de travail avec les chefs des projets financés par

la Banque mondiale au Niger ; v) rencontré les partenaires techniques et financiers ; et vi) visité des sites de projets financés par la Banque mondiale.

L'Administrateur a été reçu en audience par Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger ainsi que par Son Excellence Madame Aïchatou Boulama KANE, Ministre du Plan et Gouverneure du Niger pour le Groupe de la Banque mondiale.



L'Administrateur TCHATCHOUANG face à la presse avec à sa droite M<sup>me</sup> Aïchatou BOULAMA KANE, Ministre du Plan du Niger et à sa gauche M<sup>me</sup> Joelle DEHASSE, Représentante Résidente de la Banque mondiale.

Les rencontres avec le chef de l'État et la Gouverneure du Niger ont permis à l'Administrateur de se présenter officiellement, mais aussi de présenter la nouvelle stratégie de son Bureau pour assister les 23 pays qu'il représente au Conseil d'administration au GBM en particulier.

Les autorités du pays ont salué la stratégie du Bureau qui correspond aux priorités et attentes de Niger vis-à-vis du GBM. Elles ont également réitéré toute leur satisfaction de la coopération entre le Niger et le GBM. En particulier, elles ont souligné l'adéquation des guichets de l'IDA 18 (PSW, RMR...) avec les priorités nationales. Les hautes autorités ont marqué leur accord pour s'impliquer dans le plaidoyer en vue d'une forte reconstitution de l'IDA 19.

Sur la thématique de l'accroissement des ressources financière du GBM en faveur du Niger, l'Administrateur a encouragé les autorités à travailler à l'amélioration du niveau de décaissement avant la fin de l'année fiscale. Les autorités se sont engagées à atteindre un taux de décaissement de 30 % au 30 juin 2019 et à redoubler d'efforts pour améliorer leur CPIA, et à poursuivre la mise en œuvre des réformes. Elles ont également sollicité la poursuite et le renforcement de l'accompagnement de la Banque mondiale dans la mise en œuvre effective de ces réformes. Les autorités ont présenté

leur ambition en matière de développement du secteur privé qui est un des moteurs de la croissance avec le développement du monde rural. Dans ce contexte, le Président de la République a rappelé la volonté du Niger de figurer, d'ici 2021, parmi les 50 premiers pays en matière d'environnement des affaires du classement *Doing Business*.

Enfin, l'Administrateur a saisi l'opportunité des rencontres avec les autorités pour les encourager à préparer au plus tôt les dossiers de souscription du Niger à l'augmentation du capital de la BIRD et de la SFI. Il les a également encouragés à envisager une programmation de ces souscriptions dans le cadre des cycles budgétaires couvrant la période de souscription.

### **Niger : Coopération avec le Groupe de la Banque mondiale**

La Coopération entre le Niger et la Banque mondiale se porte bien. Le Niger est l'un des principaux bénéficiaires de l'IDA 18. L'allocation du Niger est passée de 589 millions de dollars américains dans le cadre de l'IDA 17 à 1,2 milliard de dollars américains dans l'IDA 18, soit plus d'un doublement des engagements.

Dans le cadre de l'IDA 18, le Niger bénéficie des instruments de financement suivants : i) la facilité de financement non concessionnel ; ii) le guichet du secteur privé ; iii) la ligne de crédit pour les catastrophes naturelles ; iv) l'allocation exceptionnelle d'atténuation de risques ; v) le guichet régional des réfugiés ; et vi) le guichet de réponse aux crises.

Le Diagnostic systématique pays (SCD) du pays a identifié trois contraintes au développement pour le pays à savoir : i) une faible productivité rurale ; ii) un capital humain insuffisant ; et une faible gouvernance.

Le Cadre de partenariat-pays (CPF) couvrant les années 2018-2022 comprend neuf objectifs, regroupés en trois axes d'intervention à savoir : i) l'augmentation de la productivité et des revenus ruraux ; ii) l'amélioration du capital humain et de la protection sociale ; et iii) l'amélioration de la gouvernance au service de l'emploi, de la fourniture de services et de la croissance.

À la fin du mois de février 2019, le portefeuille actif des opérations contenait 26 projets pour un niveau d'engagement de 2,05 milliards de dollars avec un montant non décaissé d'1,2 milliard de dollars. Le portefeuille est constitué de 18 projets nationaux pour un engagement d'1,35 milliard de dollars et de 8 projets régionaux pour un engagement de

693,01 millions de dollars. Le taux de décaissement était de 16,2 % vs. 11,9 % pour la Région Afrique.

### **Niger : Situation économique récente**

Sur le plan économique, ayant l'un des plus faibles indices de développement humain du monde, le Niger doit relever des défis considérables pour continuer de se développer d'autant plus qu'il doit aussi faire face aux problèmes de sécurité liés aux incursions terroristes, à la faiblesse des prix de ses exportations cruciales d'uranium, aux changements climatiques et à une trop forte croissance démographique.

La croissance économique devrait reprendre progressivement pour atteindre 5% à moyen terme. Le programme de réforme et l'appui considérable apporté par les donateurs devraient hisser la croissance, mais pour obtenir un succès durable, il faudrait qu'ils renforcent le secteur privé encore peu important.

La croissance va continuer d'être freinée par les problèmes de sécurité et les prix défavorables de l'uranium tandis que les conditions météorologiques introduisent de l'instabilité dans une économie qui reste fortement tributaire de cultures pluviales.

D'après les projections, la croissance devrait atteindre 5,2 et 5,3 % en 2018 et en 2019, respectivement, grâce aux projets financés par les donateurs et au sommet de l'Union africaine de 2019, mais devrait être ralentie par la mise en arrêt de la raffinerie dans le cadre de la maintenance programmée en 2018, et peut-être par la production agricole.

L'inflation pourrait, en moyenne, s'établir autour de 4 % pour l'année 2018, avant de diminuer rapidement en 2019 pour tomber bien en-dessous du critère de convergence de 3 % à mesure que l'effet des facteurs transitoires s'estompera. La mise en œuvre des projets financés par les donateurs risque de se traduire par une détérioration de la balance courante en attendant le début des exportations de pétrole brut en 2022, dans le cadre du projet d'oléoduc envisagé. Les entrées de fonds des donateurs devraient toutefois maintenir positive la position extérieure globale, le Niger devant contribuer à l'accumulation des réserves régionales à la BCEAO.

Les résultats pourraient être compromis par des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, une détérioration de la situation sécuritaire et une utilisation inefficace des fonds fournis par les donateurs pour renforcer le capital physique et humain. À plus long terme, les perspectives de développement pourraient être assombries si la croissance démographique

explosive du Niger n'est pas rapidement maîtrisée. Du côté positif, la dynamique des réformes et le solide appui des donateurs pourraient initier un cercle vertueux pour le développement du secteur privé, plus affirmé que prévu.

## République Démocratique du Congo – Un nouveau départ

### Visite du Président de la RDC à la Banque mondiale

À l'occasion de la première visite de travail et d'amitié aux États-Unis de Son Excellence, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président nouvellement élu à la tête de la République Démocratique du Congo, une forte délégation a été reçue à la Banque mondiale ce samedi 6 avril 2019. La délégation était conduite par Son Excellence Henri Yav MULANG, Ministre des Finances, représentant le Chef de l'État empêché à la dernière minute.

La délégation a été reçue dans un premier temps par l'Administrateur de la Banque mondiale M. Jean-Claude TCHATCHOUANG pour des échanges préalables avant la principale réunion prévue avec M<sup>me</sup> Kristalina GEORGIEVA, Présidente par intérim du Groupe de la Banque mondiale. En plus de ses collaborateurs travaillant directement sur la RDC, M<sup>me</sup> GEORGIEVA était entourée pour la circonstance, de M<sup>me</sup> Keiko HONDA, Vice-présidente et CEO de MIGA, de M. Sergio PIMENTA, Vice-Président de la SFI pour le Moyen-Orient et l'Afrique ainsi que du Vice-Président de la Banque mondiale pour la Région Afrique M. Hafez GHANEM et de M<sup>me</sup> Annette DIXON, Vice-Présidente en charge du développement humain à la Banque mondiale.

Avant d'aborder les discussions, le Ministre Henri Yav MULANG a tenu à présenter les sincères excuses du Président de la République et promis de se faire son fidèle porte-parole. Il a ainsi déroulé l'intégralité du message du Chef de l'État qui s'articule autour de : i) l'importance et la qualité des relations avec le Groupe de la Banque mondiale et surtout l'appui de la Banque dans la lutte en cours contre l'épidémie EBOLA ; ii) les priorités du Gouvernement, notamment la modernisation des infrastructures, le renforcement de la gouvernance, la diversification et la transformation de l'économie congolaise, le développement du capital humain et le développement durable ; iii) la nécessité de renforcer cette coopération et l'engagement ferme du Président de la République à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour renforcer notamment la

gouvernance, la lutte contre la corruption, et l'amélioration du climat des affaires.

Du côté du Groupe de la Banque mondiale, le message était rassurant. M<sup>me</sup> GEORGIEVA a tenu à préciser que les priorités de la RDC et celles de la Banque se rejoignent. Elle a réitéré l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à travailler de concert avec le Gouvernement à la transformation de l'économie congolaise et pour la lutte contre la pauvreté. Cette pauvreté, qu'elle estime inacceptable pour un pays regorgeant de potentiels en termes de ressources naturelles et de ressources humaines.

### RDC : Coopération avec le Groupe de la Banque mondiale

La Banque mondiale s'est réengagée en RDC en 2001 après près d'une décennie de suspension de ses activités. La stratégie d'assistance pays (CAS) de la Banque pour la RDC s'est terminée en juin 2017 et la revue a conclu que 10 des 14 résultats attendus sont susceptibles d'être atteints. Le Diagnostic Systématique Pays (SCD) finalisé en mars 2018 met l'accent sur la mobilisation des recettes, les institutions, la gouvernance et l'infrastructure comme fondamental pour le développement en RDC. Le rapport a identifié : i) l'instabilité politique ; ii) les institutions étatiques faibles ; iii) la capture d'élite ; et iv) la prédation comme principales à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

La RDC a un l'un des portefeuilles les plus importants de la Banque mondiale sur le continent africain, dont 28 projets actifs représentant environ \$3.178,69 milliards. Initialement focalisé sur l'aide d'urgence, le portefeuille a été restructuré graduellement pour mieux l'orienter vers le développement durable. Il se répartit comme suit : 63 % pour les infrastructures (transport, énergie, développement urbain et eau) ; 16 % pour le développement humain ; 15 % pour le développement du secteur privé et de l'agriculture ; et 6 % pour la gouvernance et l'exploitation minière.

Depuis son plein réengagement en juillet 2013, la SFI a considérablement intensifié ses opérations d'investissement et de Service-conseil, et son portefeuille a augmenté de près de USD 255 millions. En 2015, la RDC représentait 42 %, et 23 % des programmes d'investissement FCS de la SFI en Afrique et dans le monde, respectivement. Les investissements de la SFI ciblent des secteurs clés, notamment la finance, l'agro-industrie et l'infrastructure ; ainsi qu'à promouvoir le développement des PME et à soutenir les réformes du climat des investissements.

La RDC est un pays prioritaire pour la MIGA, conformément à deux de ses principaux objectifs stratégiques : soutenir des projets dans les pays de l'IDA et des projets dans des environnements post-conflituels et fragiles. Actuellement, la MIGA dispose de 3 projets actifs en RDC qui sont garantis pour l'investissement. Les deux représentent une exposition brute de 124.9 millions de dollars américains et appuient les secteurs des télécommunications, de l'équipement d'infrastructure et des finances.

### **RDC : Situation économique récente**

Sur le plan économique, l'économie congolaise poursuit son expansion, et le taux de croissance du PIB réel est estimé à 4,1% en 2018, contre 3,7% en 2017 soutenue par l'amélioration des cours des produits de base et la hausse de la production minière. L'inflation et les tensions sur les taux de change se sont également modérées ; le resserrement budgétaire s'est toutefois fait au détriment de la réduction des dépenses en faveur des pauvres et des investissements. Comparativement à 2017, la production de cuivre et de cobalt, les principales exportations de la RDC devraient augmenter de 10,1% et 37,6% respectivement. Du côté de la demande, les exportations nettes resteront le principal moteur, contribuant environ 50% à la croissance.

## **République Centrafricaine – À la recherche d'une paix durable**

### **Visite du Président de la RCA à la Banque mondiale**

Le Président de la République Centrafricaine, Son Excellence Pr. Archange TOUADERA était au siège de la Banque mondiale à Washington le 8 avril 2019. Au cours de cette visite il a eu un entretien avec la Vice-Présidente par Intérim du Groupe de la Banque mondiale, M<sup>me</sup> Kristalina GEORGIEVA. Auparavant, il a eu une réunion de travail avec le Vice-Président de la Région Afrique de la Banque, M. Ghanem HAFEZ

La visite du Président fait suite à l'accord de paix signé le 6 février 2019 entre le Gouvernement et 14 groupes armés. Dans cet accord, les parties s'engagent à « renoncer » dès la signature de l'accord « à tout recours à la force armée » pour régler leurs différends. La mise en œuvre de cet accord nécessite l'appui politique, financier et technique de la communauté internationale. La Banque mondiale étant un des partenaires privilégiés de la République Centrafricaine, il était normal de discuter avec elle ce soutien indispensable

à l'installation d'une paix durable et à la création d'un environnement propice à la poursuite de la reconstruction et du recouvrement économique de la République Centrafricaine.

Les entretiens ont également été l'occasion de faire le point de l'appui de la Banque mondiale depuis la fin de la transition en mars 2016. Les besoins en matière de renforcement du capital humain ont été abordés notamment en ce qui concerne la santé, l'éducation et le social. La question de l'énergie a été également discutée. La Banque apporte son appui à la République Centrafricaine pour rétablir et améliorer la production et la distribution de l'énergie électrique, à travers l'amélioration de la fiabilité du système de fourniture de l'énergie électrique et sa stabilité dans un contexte de fragilité.

### **RCA : Coopération avec le Groupe de la Banque mondiale**

La Banque mondiale a joué un rôle crucial dans le processus de recouvrement et d'évaluation des besoins de reconstruction à la suite de la période de transition. Elle a ensuite aidé à l'organisation de la Conférence internationale des donateurs en novembre 2016 qui a permis de mobiliser des engagements pour un montant de 2,2 milliards de dollars, y compris 2 milliards pour la reconstruction et 0,2 milliard pour l'assistance humanitaire. Ces engagements dépassaient le montant de 1,6 milliard attendu pour les trois années suivantes.

La Banque mondiale a finalisé le Diagnostic systématique du Pays et prépare le cadre de partenariat avec la RCA pour la période 2019-2023 dont la finalisation est prévue pour fin 2020. Le portefeuille actuel de la Banque en RCA comprend 13 projets actifs pour un montant de 358,7 millions de dollars, dans les secteurs tels que l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, la gouvernance, la santé nutrition et population, le social, la résilience, le transport et l'eau.

La Banque prépare actuellement 3 projets dans les secteurs de l'agriculture, de la protection social (Londo), et l'électricité. Par ailleurs, la consolidation d'un certain nombre de projets existants est prévue.

### **RCA : Situation économique récente**

La reprise économique entamée en 2016 se poursuit. Le taux de croissance économique est estimé 4,3% en 2018. Cette croissance est portée par la production forestière, l'agriculture en générale, et la construction. Le renforcement de la mobilisation des recettes publiques reste une priorité.

Une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI), a séjourné à Bangui du 7 au 14 septembre 2018 pour examiner l'évolution récente de l'économie et la mise en œuvre du programme. Le FMI soutient le programme économique et financier de la République Centrafricaine à travers la Facilité élargie du crédit (FEC) adoptée depuis 2016. Le 2 juillet 2018, le Conseil d'administration du FMI a approuvé la quatrième

revue de l'accord FEC, ce qui a porté le total des décaissements au titre de l'accord à 88 millions de DTS (environ 123,7 millions de dollars). La revue a également porté sur le projet de loi de finances 2019, les réformes structurelles y compris la révision de la structure des prix des produits pétroliers et la stratégie du gouvernement pour améliorer la gestion des finances publiques et la gouvernance.

## SOMMET UE/UA SUR LES PME AFRICAINES

À l'invitation de Monsieur Walter GRUPP, Secrétaire général de la Confédération des PME de l'Union européenne, l'Administrateur a effectué une mission à Bruxelles du 20 au 22 mars 2019 pour participer au Sommet UE-Afrique sur les PME où il a prononcé une allocution sur le thème « Importance du partenariat EU-Afrique et rôle des PME dans le développement des deux continents ». En marge du Sommet, il a eu des entretiens avec des membres et personnalités de la Commission de l'Union européenne, du Parlement, du Ministère de la Coopération allemande et du secteur privé. Il a également eu un entretien avec le Directeur des Opérations du Groupe de la Banque mondiale (GBM) à Bruxelles. Pour cette mission, l'Administrateur était accompagné de Madame Mamou EHUI, Conseillère principale, et Monsieur Abdoul Salam BELLO, Conseiller.

Lors de son allocution à l'ouverture du Sommet, l'Administrateur a souligné le rôle prépondérant des PME dans l'atteinte des objectifs de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté en Afrique. Il a rappelé que les PME constituent plus de 95 % des entreprises, contribuent à plus de 50 % du PIB et 60 % du total des emplois créés. Par conséquent, soutenir la compétitivité et la croissance des PME conduira inévitablement à une réduction de la pauvreté, à travers une augmentation quantitative et qualitative de l'emploi, ainsi qu'une amélioration du niveau de revenus des travailleurs et permettra d'assurer une croissance inclusive et pérenne des économies africaines.

L'Administrateur a partagé avec l'audience cinq points qu'il considère comme prioritaires pour faire avancer l'agenda des PME, à savoir : i) la mise en place de législations adéquates au profit des PME ; ii) l'amélioration du climat des affaires pour favoriser l'éclosion des PME ; iii) le renforcement des capacités des PME locales pour leur permettre d'échanger et de tirer parti de l'élargissement des perspectives commerciales qui s'offrent à elles au niveau des chaînes de valeurs régionales et internationales ; iv) l'amélioration de l'accès des PME

aux financements, ce qui passe inévitablement par le développement de systèmes financiers plus adaptés et de mécanismes de garanties plus fiables ; et v) le renforcement des capacités entrepreneuriales des PME.



L'Administrateur TCHATCHOUNANG lors de son intervention à l'ouverture du Sommet.

Les conclusions du Sommet comportent trois messages clés, à savoir :

- l'importance des PME dans le processus de développement de l'Afrique et le rôle que les PME européennes pourraient jouer dans ce processus ;
- le potentiel pour les PME africaines d'une contribution significative au développement économique du continent. Elles sont très enracinées dans le tissu économique des pays et, partant, mieux placées pour apporter des solutions pragmatiques et rapides aux populations ;
- le rôle joué par les PME européennes, dans les économies de l'Union européenne et qui les met . Elles sont donc en mesure d'aider les PME africaines à jouer un rôle plus important. Par conséquent, un partenariat solide avec les PME africaines, accompagné d'investissements importants et ciblés, serait bénéfique aux deux continents.



L'Administrateur TCHATCHOUANG avec M. Massimiliano PAOLUCCI, Représentant Spécial du GBM auprès des Institutions européennes.

En marge du Sommet, l'Administrateur a eu des entretiens de haut niveau. Le premier entretien a eu lieu avec Massimiliano PAOLUCCI, Représentant spécial du Groupe de la Banque mondiale auprès des institutions de l'Union européenne, Luxembourg et l'OTAN. L'entretien a porté essentiellement sur les points suivants : i) le mandat du bureau qui est celui d'influencer et de mettre en œuvre les accords de partenariat avec les institutions de l'UE et Bruxelles ; ii) le cadre de coopération de l'UE qui comprend deux axes dont l'axe des priorités externes telles que la défense et la sécurité, l'humanitaire, le commerce ; et l'axe des politiques de développement ; iii) les instruments de financement et le plan d'investissement externe, avec une dotation de 4,4 milliards de dollars EU et poursuivant trois objectifs que sont : la mobilisation des investissements privés au travers d'un mécanisme semblable à celui du PSW de l'IDA18 ; la fourniture d'une assistance technique pour le développement des projets bancables ; et l'amélioration du climat des affaires.

L'Administrateur a rencontré successivement M. Koen DOENS, Directeur général adjoint de la Coopération internationale et du développement (DEVCO), Madame Heidi HAUTALA, Vice-présidente du Parlement européen, M. Michael GAHLER, membre influent du Parlement européen, M. Gunther BEGER, Directeur général au ministère de la Coopération économique et du Développement allemand, en charge des politiques du secteur privé et du développement rural, et Stefan GEHROLD, parlementaire. Ces rencontres stratégiques et de haute portée ont permis d'attirer l'attention sur les changements positifs qui sont en train de s'opérer en Afrique et d'inviter la Commission et l'Union à repenser le contenu de leur coopération avec l'Afrique, à être plus pragmatiques, harmonisées et ambitieuses dans leur approche, au risque de laisser le champ libre à d'autres acteurs plus agressifs sur le continent.

L'Administrateur a eu l'occasion de faire avancer les discussions déjà entreprises sur la conception et la mise en œuvre du projet régional de deux clusters-automotive et agro-industrie. Lors de notre entretien, Michael OOS, Directeur du Département du secteur privé, et Thomas ROLF Chef de projet de création d'emplois et de transformation économique à la GIZ, l'agence d'exécution des programmes du Ministère de la Coopération allemande, ont réitéré l'intérêt et le soutien total du gouvernement et, surtout, la volonté des entreprises à adhérer aux deux projets.

Pour les prochaines étapes, il est convenu d'une mission de travail qui aura lieu à Washington DC les 22 et 23 mai 2019. Cette mission devrait être sous-tendue par les résultats de l'atelier qui se tiendra à Accra une semaine avant ladite mission.



L'Administrateur TCHATCHOUANG avec M<sup>me</sup> Heidi HAUTALA, Vice-Présidente du Parlement européen.

L'Administrateur a pu également s'entretenir avec Monsieur Mario OHOVEN, Président de la Fédération des PME de l'Union européenne et de l'Association des PME allemandes, ainsi qu'avec certains membres de l'Association. Le projet régional de deux clusters-automotive et agro-industrie fait partie intégrante des propositions du Sommet des PME.

Il a été convenu de préparer une note conceptuelle (avant la mission de mai) qui servira de base de discussion pour les prochaines étapes sur le dossier.

## FORUM « AFRICA – CEO »

**A**u cours de la période du 24-26 mars 2019, L'Administrateur TCHATCHOUANG a participé à la 7<sup>e</sup> édition de l'*Africa CEO Forum* (ACF) qui s'est tenu à Kigali, au Rwanda. L'ACF est le plus grand rendez-vous international des décideurs et financiers du secteur privé africain. Il consacre une large part de ses activités au dialogue entre décideurs publics et leaders du monde des affaires. Ces conférences sont l'occasion de dialoguer librement avec les délégations officielles sur de nombreux sujets, allant de l'environnement des affaires aux projets d'investissements public et privé. Il est organisé par Jeune Afrique Media Group, éditeur de Jeune Afrique et de *The Africa Report*, et par *Rainbow Unlimited*, société suisse spécialisée dans l'organisation d'événements de promotion économique. En marge du Forum, deux événements ont marqué la présence de l'Administrateur à Kigali, sa participation à la session de promotion des investissements au Togo, présidé par le Chef de l'État togolais, S.E. Faure GNASSINGBE, et l'audience qui lui a été accordée par le Premier Ministre de Côte d'Ivoire, S.E. Amadou GON COULIBALY.

### Session Invest in Togo

L'Administrateur a pris part à la session Invest in Togo qui a eu lieu le matin du 25 mars 2019. Au cours de cette session, S.E. Faure GNASSINGBE, Président de la République togolaise, a présenté les ambitions et les projets du Plan National de Développement (PND) 2018-2022. Le coût estimatif de ce Plan est de 4 622 milliards de francs CFA d'investissements, dont 65 % devront être financés par le secteur privé.

Aux côtés du président, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Sani YAYA, a présenté les grands objectifs du Togo, qui ces dernières années a fait des efforts salués par les bailleurs internationaux en matière de réformes et de gestion des finances publiques. Le niveau d'endettement national redescend progressivement et devrait atteindre environ 70 % du PIB à la fin 2019. Quant au déficit budgétaire, il a été limité à 0,3 % du PIB en 2018.

Pour le pays, il s'agit de miser avant tout sur sa position de hub logistique en Afrique de l'Ouest.

Le secteur financier fait aussi l'objet d'une attention particulière dans le PND. Le Gouvernement révisé actuellement le code des investissements et discute avec plusieurs États

en vue de signer des conventions fiscales. L'objectif est de renforcer la position du Togo comme plateforme financière.

Au cours de cette session, le Togo a dévoilé deux investissements public-privé dans le secteur des nouvelles technologies. Le premier concerne la création à l'horizon 2020 d'un centre de cybersécurité en partenariat avec le groupe polonais Asseco, l'un des leaders européens du secteur. Le montant du projet est évalué à 14 millions d'euros. Le second contrat porte sur la participation de l'État pour un montant de 10 millions d'euros à un fonds géré par la société Bamboo Capital Partners dédié à des projets reposant sur la technologie de la blockchain. Lors de la conférence, le Togo a également reçu le soutien du groupe Liquid Telecom qui a annoncé son intention d'investir dans le pays.

### Audience avec le Premier Ministre de la Côte d'Ivoire

Dans l'après-midi du 25 mars 2019, l'Administrateur été reçu en audience par S.E. M. Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire. Cette rencontre lui a permis de se présenter formellement en tant qu'Administrateur représentant la République de Côte d'Ivoire au Conseil d'administration du GBM.

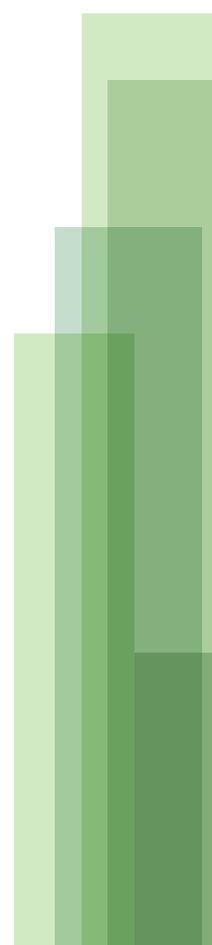
Il a saisi cette opportunité pour présenter la nouvelle stratégie de son Bureau, partager sa vision de la mission d'Administrateur pour nos 23 pays de manière générale, et sa vision de son rôle de représentant de la République de Côte d'Ivoire au Conseil d'administration du GBM.

Au cours de cette rencontre, le Premier Ministre a exprimé sa satisfaction de la coopération avec le GBM. Il a rappelé la nécessité de renforcer les efforts pour améliorer le niveau de décaissement des opérations avant la fin de l'année fiscale. Il a exprimé son intérêt à améliorer les indicateurs du CPIA du pays.

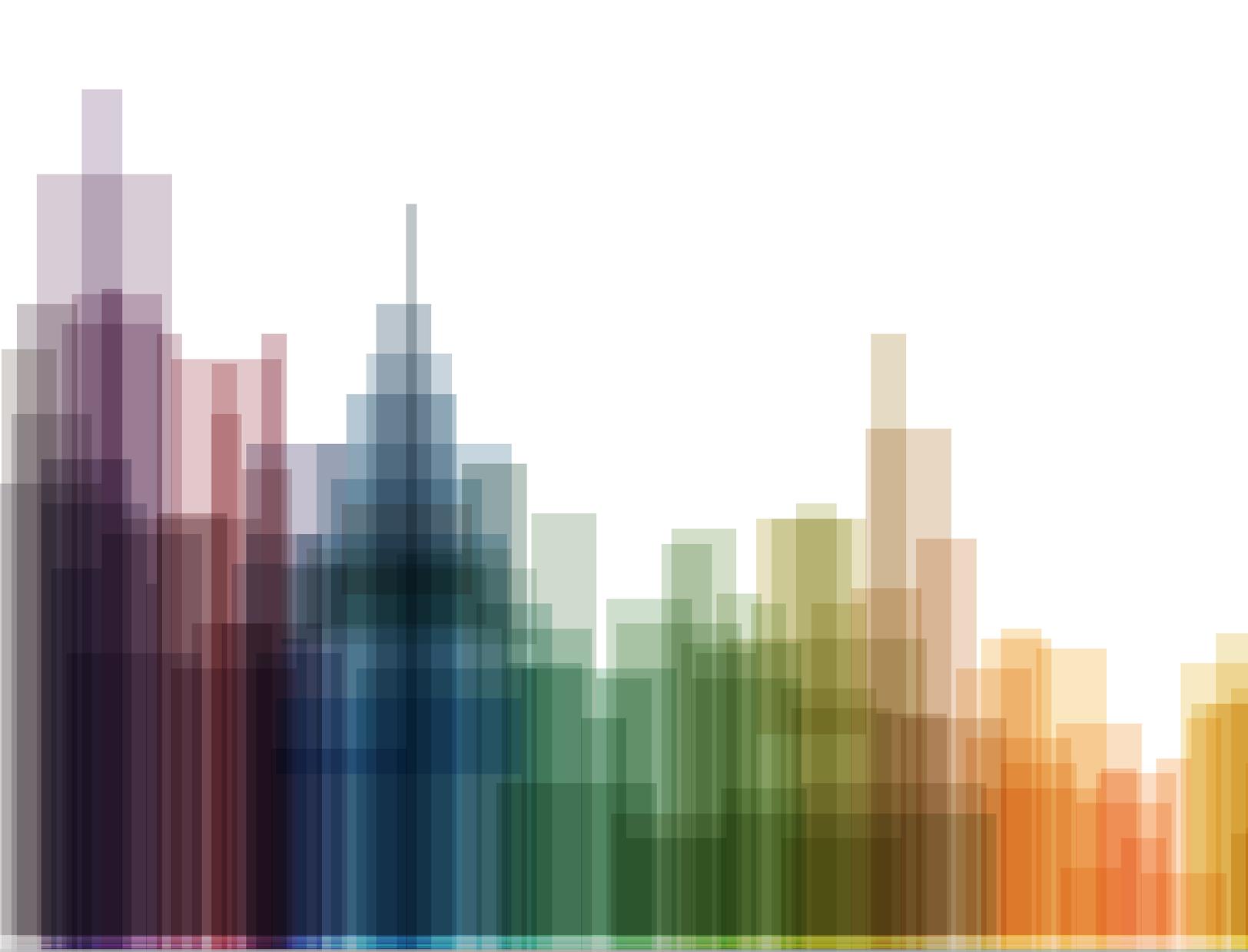
L'Administrateur a discuté avec le Premier Ministre du prochain Sommet régional de très haut niveau sur l'initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (We-Fi) qui se tiendra à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le 17 avril 2019. Il a également abordé l'initiative pour les jeunes professionnels africains.

Le Premier ministre lui a demandé de plaider, lors de ses échanges avec les équipes de la Banque, pour des projets structurants afin de maximiser l'impact dans les pays qu'il représente. Les autorités ivoiriennes souhaitent un portefeuille des opérations avec moins d'opérations mais un portefeuille constitué de projets d'envergure.

Enfin, le Premier ministre a souligné l'impact de l'augmentation du niveau des fonds de contrepartie des projets sur les budgets nationaux, qui est une conséquence de la croissance du volume des opérations. Il a demandé à l'Administrateur de mener une réflexion sur le sujet.







**LE GROUPE AFRIQUE II** comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Cabo Verde, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Niger, São Tomé & Príncipe, le Sénégal, le Togo.

**BULLETIN MENSUEL DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II (EDS13)**

**Rédaction** : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

**Édition** : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

**Conception graphique** : GCS, Creative Services, Groupe de la Banque mondiale. Illustration © iStock/shuoshu.

**Impression** : Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

**Pour toute contribution ou suggestion, veuillez contacter Abdoul Karim OURO SAMAH,**

aallasan@worldbank.org, tél. : +1 (202) 458 1158 | fax : +1 (202) 522 1585.

Ce bulletin mensuel est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse [www.worldbank.org/eds13](http://www.worldbank.org/eds13).